



navirus

COVID-19)

Sondage pour mesurer l'impact de la Covid-19 auprès des artistes en arts visuels

SONDAGE

L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES ARTISTES EN ARTS VISUELS

Rapport sur les données quantitatives du sondage

**Réalisé par le Regroupement des artistes
en arts visuels du Québec (RAAV)**

Mai 2020



L'INTRODUCTION

Le 17 avril dernier, nous avons décidé, au RAAV, d'élaborer un sondage pour que les artistes en arts visuels du Québec puissent nous donner des informations concernant l'impact qu'à la Covid-19 sur leurs activités professionnelles. Nous avons ouvert ce sondage du 17 avril au 1^{er} mai 2020 à toute la communauté des artistes en arts visuels du Québec - par arts visuels nous entendons ; peinture, sculpture, gravure, estampes, photographie, vidéo, fresques/murales, dessin, installation, illustration, art numérique, arts textiles, performances, etc - qu'ils soient membres professionnels du RAAV, membres associés ou membres étudiants. Nous avons également rejoint des artistes membres d'autres associations culturelles québécoises et les associations elles-mêmes afin d'avoir une vision globale des préoccupations du milieu.

En 3 semaines, 135 personnes, soit 6% des personnes interrogées, ont répondu au sondage.

Le but de ce sondage est de connaître les difficultés auxquelles les artistes en arts visuels sont confrontés au quotidien dans leur pratique professionnelle. Comment la Covid-19 impacte leurs activités professionnelles ? Quelles sont les préoccupations et les interrogations des artistes en période de crise ?

Les données collectées avec ce sondage vont nous être utiles afin de pouvoir développer et ajuster encore davantage nos réponses aux questions que les artistes nous posent. Nous voulons également les aider du mieux que nous pouvons en mettant en place des actions utiles, comme de l'accompagnement ou des aides financières pour les aider à surmonter le ralentissement des activités du secteur culturel.

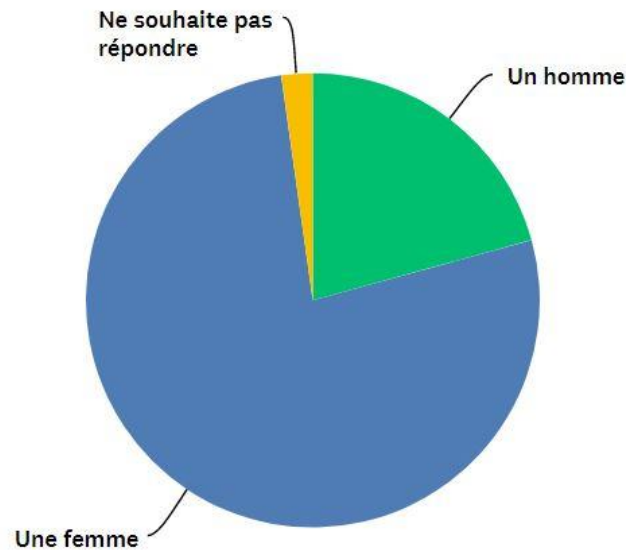
Par ailleurs, nous ne voulons pas que ces données soient laissées lettre morte. Elles doivent servir de base à l'amélioration des programmes d'aides mis en place par les instances gouvernementales. Ceci dans le but que tous les artistes en arts visuels puissent prétendre à ces aides afin de continuer d'exercer leurs activités.

Rappelons que c'est dans les moments difficiles de questionnements, de remises en question et de confinement que nous consommons le plus de contenu culturel. La culture sous toutes ses formes nous permet de nous évader, d'élargir notre manière de penser et de nous distraire. En tant qu'organisme à but non lucratif, ayant pour but de défendre les intérêts socio-économiques des artistes, nous devons faire entendre la voix des artistes en arts visuels et d'autant plus dans cette période de crise majeure qui touche le secteur culturel de plein fouet.

LES RÉSULTATS

Les genres

Nombre de réponses : 135



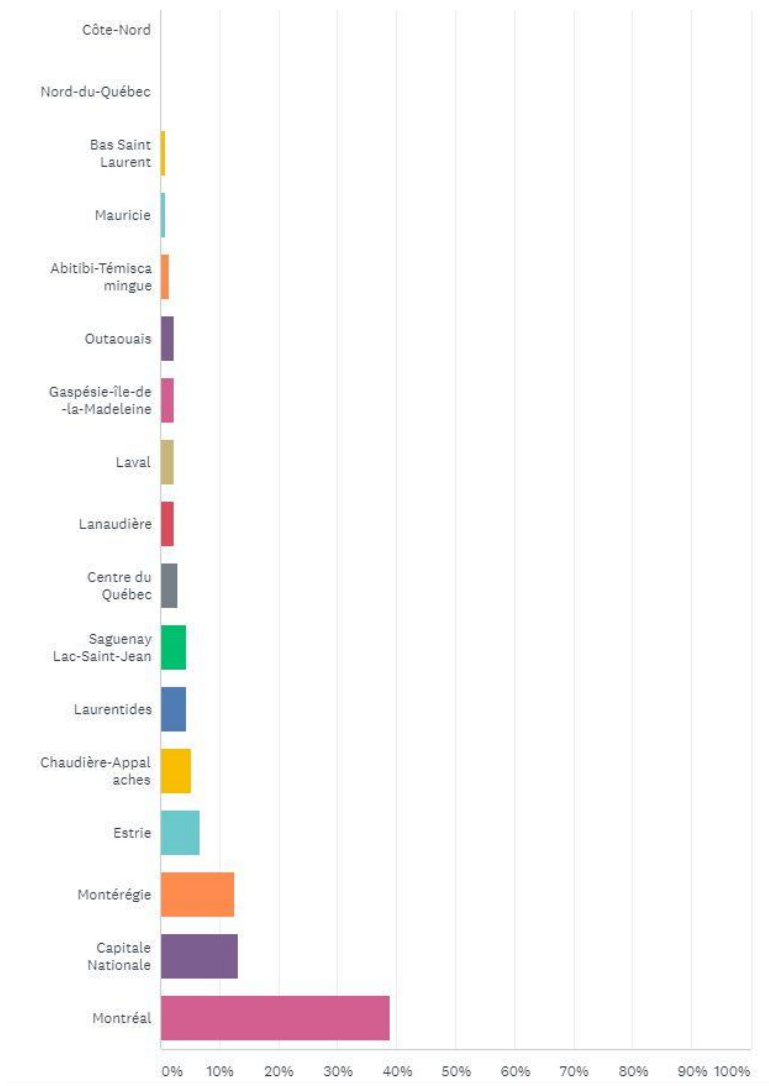
77.4% des répondants sont des femmes et seulement 20.74% des répondants sont des hommes.

Nous ne sommes pas surpris de constater le nombre plus important de femmes ayant répondu au sondage.¹

¹ En 2010, selon une estimation statistique, on compte environ 3 632 artistes professionnels en arts visuels au Québec, dont 60% de femmes et 40% d'hommes. La proportion de femmes est largement supérieure à celle que l'on observe dans la population active (47%) et à celle que l'on observe au sein de l'effectif de l'ensemble des professions culturelles au Québec (52% en 2006). [Les artistes en arts visuels, portrait statistique des conditions de pratiques au Québec](#), 2010, Observatoire de la Culture et des Communication du Québec.

Données géographiques

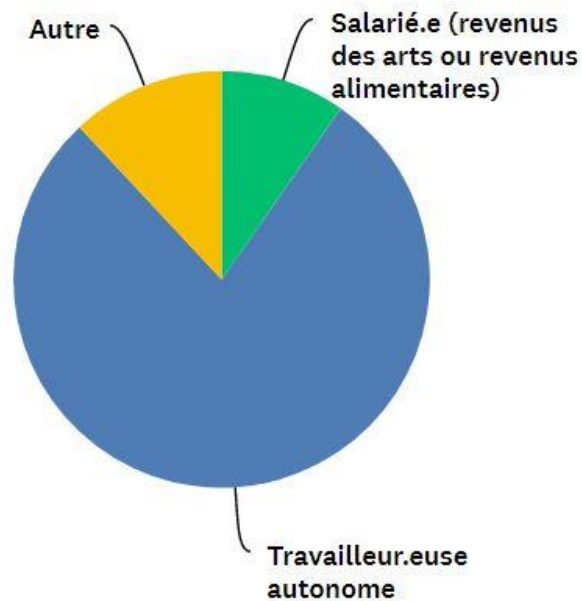
Nombre de réponses : 136



Les trois (3) principales régions où vivent les répondants sont : Montréal avec 38.97% des répondants. La Capitale-Nationale avec 13.24% des répondants et la Montérégie avec 12.50% des répondants. 37.53% des autres répondants se partagent les régions suivantes : Estrie, Chaudière-Appalaches, Laurentides, Saguenay Lac-Saint-Jean, Centre du Québec, Lanaudière, Laval, Gaspésie-île-de-la-Madeleine, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Maurice et Bas-Saint-Laurent.

Situation professionnelle des répondants

Nombre de réponses : 134

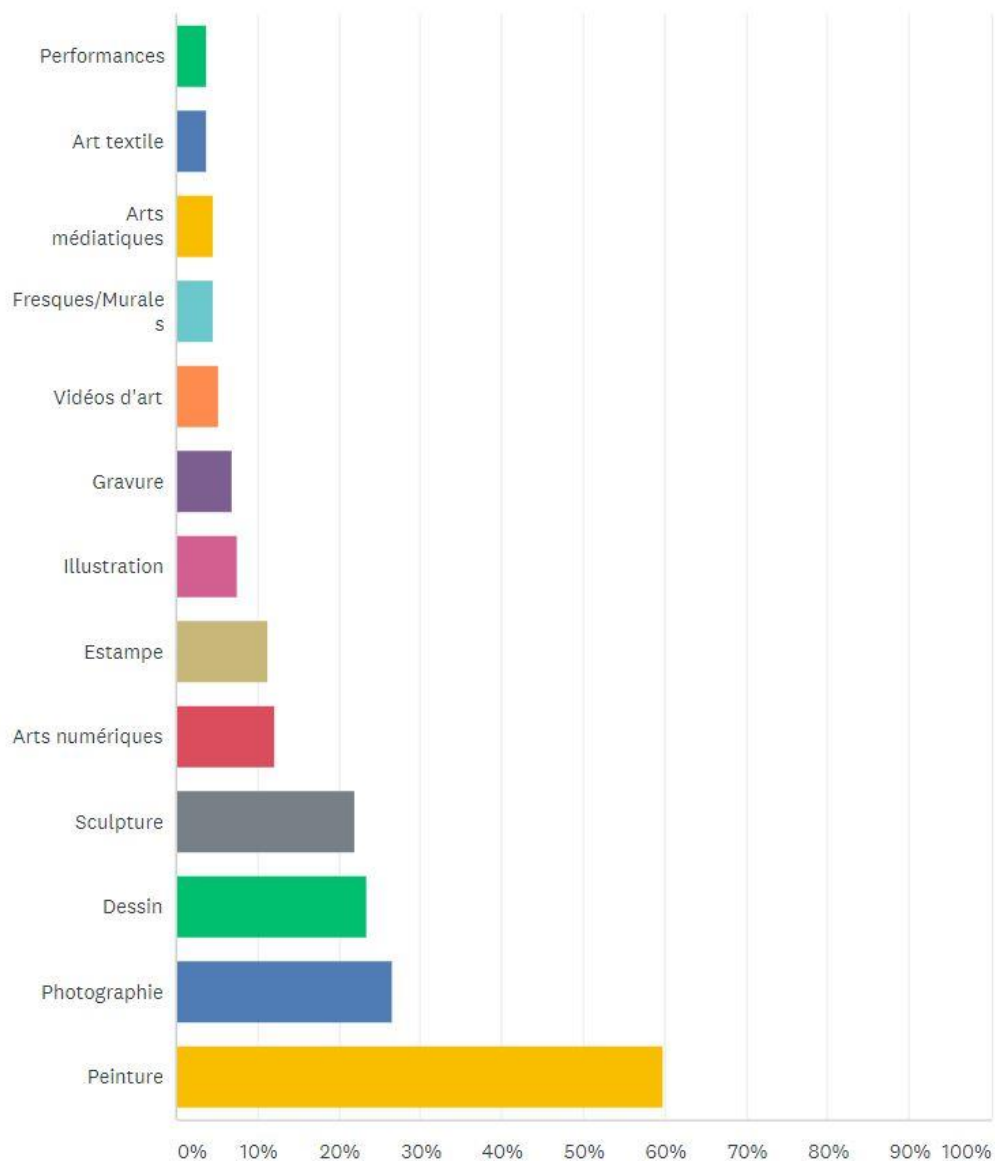


78.36% des artistes en arts visuels ayant répondu au sondage sont des travailleurs autonomes alors que 9.70% sont des salarié.e.s ayant des revenus provenant des arts ou du travail alimentaire.

Nous avons constaté que souvent les artistes en arts visuels sont salarié.e.s à temps partiel (commerces de détail, boutiques d'encadrement, etc) et également travailleurs.euses autonomes, vivant en partie de leur art et donnant parfois des cours, des ateliers, de l'animation culturelle (médiation), des conférences, etc. Les deux statuts ne sont donc pas forcément à distinguer, mais à considérer comme une combinaison nécessaire pour exercer son art et vivre convenablement.

Les disciplines artistiques

Nombre de réponses : 131

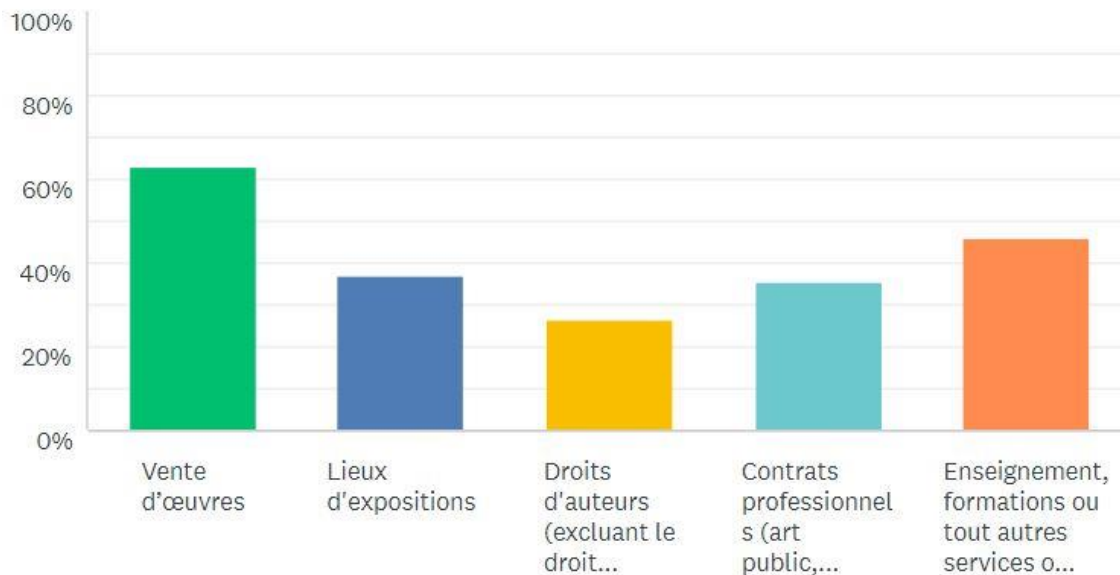


Les disciplines les plus représentées dans notre sondage sont la peinture avec 60.31%, suivie par la photographie avec 26.72%. Il y a ensuite le dessin avec 23.66%, la sculpture avec 22.14% et les arts numériques avec 12.21%.

À savoir que, souvent un artiste ne pratique pas qu'une seule discipline. Il travaille parfois plusieurs disciplines simultanément afin d'élargir son éventail de compétences.

Sources régulières de revenus

Nombre de réponses : 132

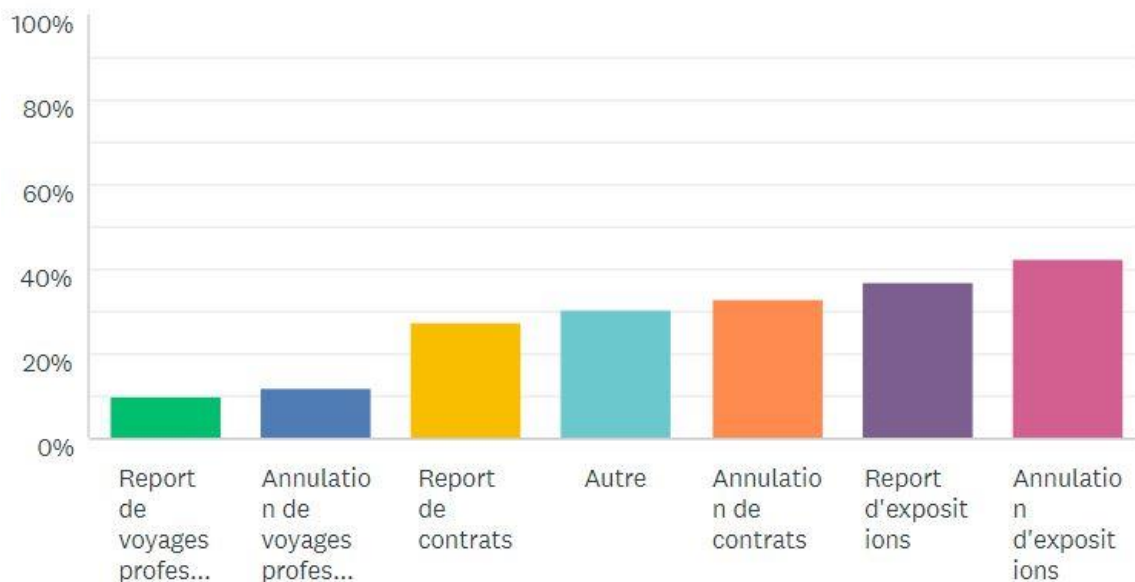


Les sources régulières de revenus des artistes en arts visuels ayant répondu au sondage proviennent à 62.88% de la vente d'œuvres d'art. L'enseignement, les formations ou tout autres services ou activités sont une source de revenus pour 46.21% des répondants. Quant à l'exposition d'œuvres d'art, c'est une source de revenus pour 37.12% des répondants. Les contrats professionnels (art public, œuvres de commande, etc) sont une source de revenus pour 35.61% des artistes répondants. Enfin les redevances de droits d'auteur (excluant le droit d'exposition) ne sont des sources de revenus que pour 26.52% des artistes en arts visuels.

À savoir que, beaucoup d'artistes vivent avec plusieurs sources de revenus, puisque leur seule activité artistique professionnelle n'est pas suffisante pour vivre. Beaucoup d'artistes en arts visuels vivent grâce aux bourses et aux subventions octroyées par le [Conseil des arts et des lettres du Québec](#), le [Conseil des arts de Montréal](#) ainsi qu'[Emploi Québec](#). Par ailleurs, nombreux sont les artistes donnant des formations, des conférences, faisant de l'accompagnement personnalisé (coaching), animant des ateliers et faisant de la médiation culturelle. Il est donc important de comprendre que les artistes en arts visuels se doivent d'être pluridisciplinaires et autonomes afin de pouvoir exercer plusieurs activités.

Sources de revenus affectées par la Covid-19

Nombre de réponses : 127

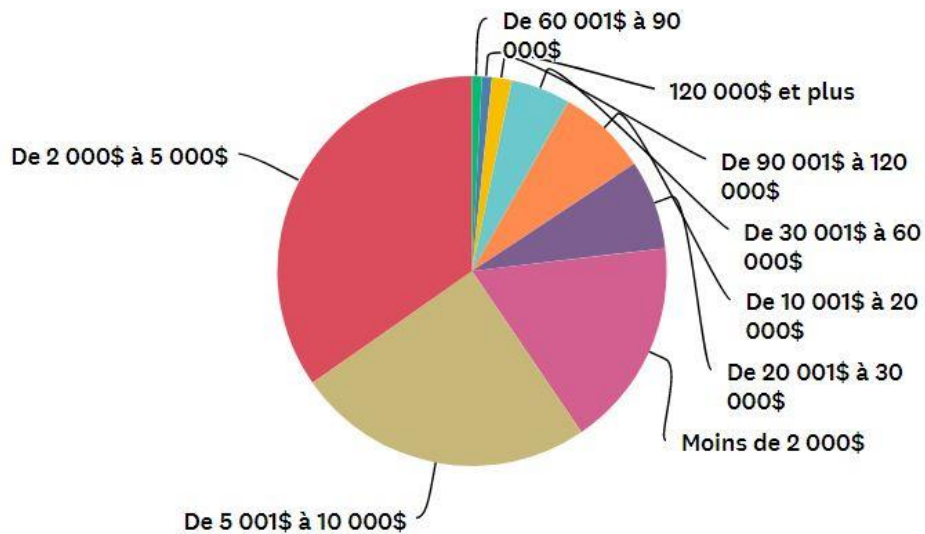


La Covid-19 a affecté de différentes façons le travail des artistes en arts visuels. Selon notre sondage, 42.52% des répondants ont subi des annulations d'expositions à la suite de la pandémie et 37.01% ont subi des reports d'expositions. Puis 33.07% ont subi des annulations de contrats et 27.56% ont subi des reports de contrats.

À la lecture des commentaires des répondants, nous avons constaté que nombreuses sont les complications que cause la pandémie du Covid-19 sur l'activité professionnelle. Les artistes ont des pertes de revenus considérables puisque les galeries qui les représentent sont fermées, les ventes d'œuvres n'ont pas lieu (et la vente en ligne est encore à ses prémices), leurs participations à des cours, des conférences, des ateliers ou à de l'animation culturelle sont annulées ou reportées. Certains sont en arrêt de travail. Beaucoup d'autres sont dans l'impossibilité de se rendre à leurs ateliers ce qui engendre notamment du retard dans la production d'œuvres commandées par les organismes ou les municipalités voulant les exposer.

L'impact financier sur le chiffre d'affaire de l'activité professionnelle

Nombre de répondants : 121

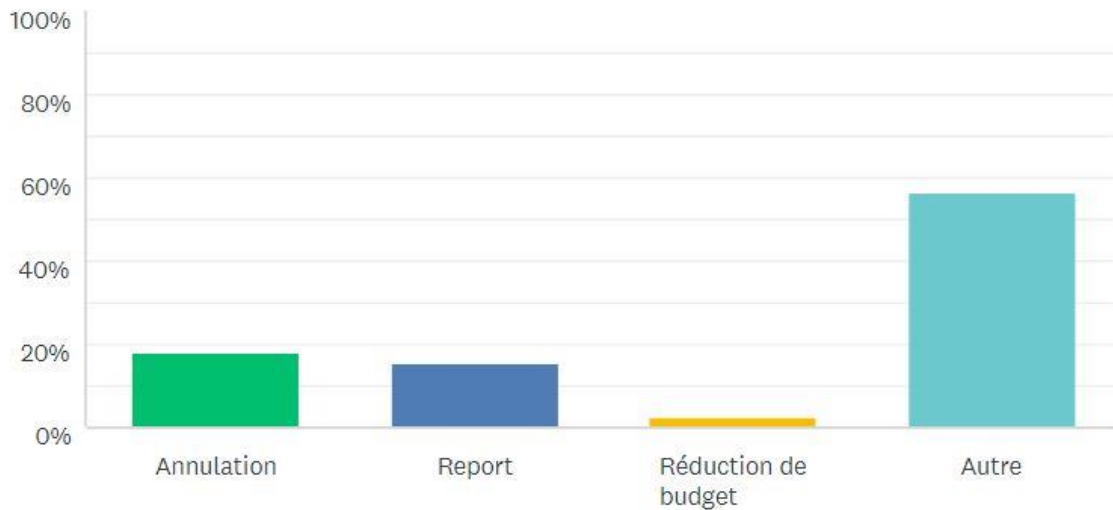


Afin de mesurer l'impact de la Covid-19 dans sa globalité nous avons proposé des tranches monétaires pour témoigner des dégâts financiers engendrés sur l'activité professionnelle des artistes. Sur les 121 répondants à la question, 72 ont entre 2 000\$ et 10 000\$ de pertes dues à la Covid-19, soit plus de la moitié avec 59.5% des répondants.

L'impact sur le chiffre d'affaire des artistes en arts visuels est en continuelle expansion. Ce qui ressort de nos chiffres et des commentaires des répondants est qu'il est difficile de véritablement répondre à cette question puisqu'il y a un impact sur le court terme (nos données) et un impact sur le long terme, que nous ne connaissons pas encore. Les artistes s'accordent à dire que l'impact sur le long terme sera encore plus lourd que celui dont nous faisons état actuellement.

Artistes faisant de l'art public : quels impacts ?

Nombre de réponses : 122

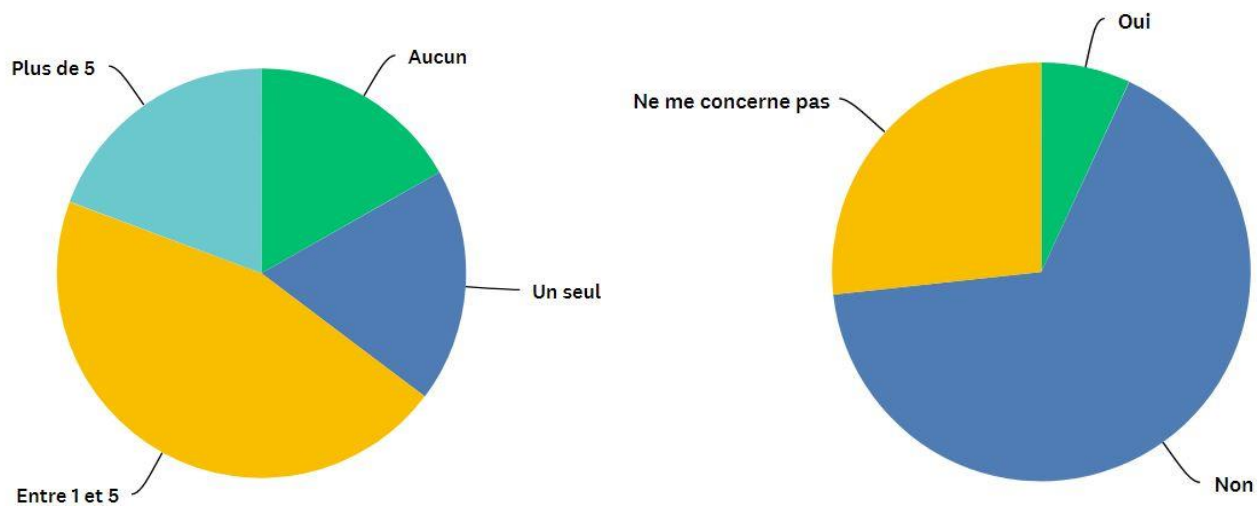


Pour les artistes en arts visuels faisant de l'art public, plus de la moitié des répondants, à savoir 56.56% ont subi d'autres impacts que l'annulation ou le report de la commande d'une œuvre.

Les autres impacts sur les contrats d'art public sont les possibilités réduites voire nulles d'obtenir des contrats dans un avenir proche. Les jurys qui devaient se dérouler pendant la période de confinement son remis à plus tard. Il n'y a pas d'annulation concrète, mais les projets prévus en juin et juillet demeurent sur la glace pour le moment.

Activités artistiques annulées et/ou reportées

Nombre de réponses : 119

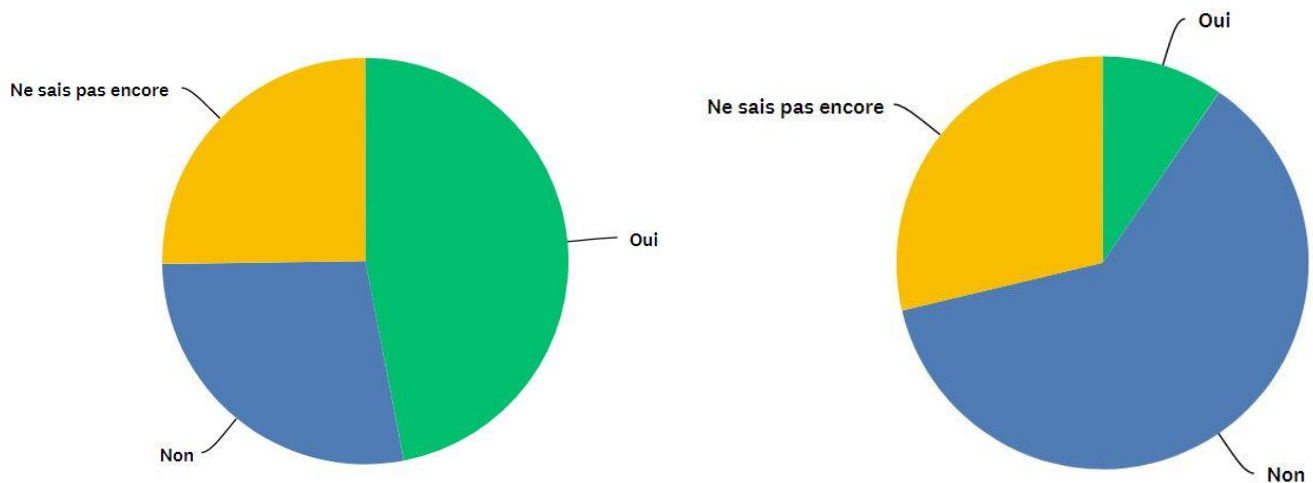


Sur les 119 répondants à la question, 77 artistes ont entre une (1) et plus de cinq (5) activités annulées ou reportées en raison de la Covid-19. Sur ces 77 artistes, 70 n'ont pas eu de compensations (monétaire ou autres) à la suite des annulations ou reports. Et 30 artistes considèrent ne pas être concernés par la possibilité d'obtenir une quelconque compensation.

Les activités annulées ou reportées sont principalement des expositions solos ou de groupe mais également des résidences, des contrats corporatifs et des cours ou ateliers dans des écoles. Beaucoup d'artistes perdent des contrats parce qu'il est impossible pour eux d'avancer sur des projets puisqu'ils n'ont plus accès à leurs ateliers.

Réclamation de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et du Programme d'aide aux travailleurs (PATT COVID-19)

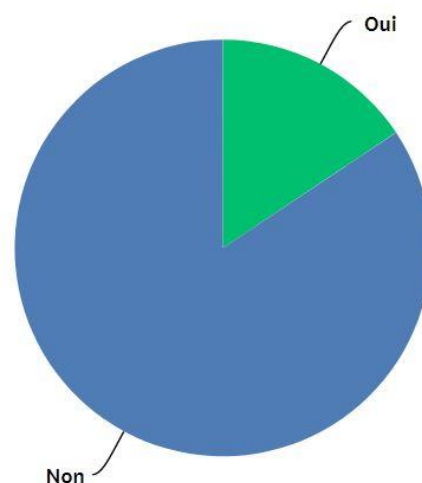
Nombre de réponses : 115



Le sondage démontre que nous avons plus de répondants n'ayant pas prévu ou ignorant encore s'ils vont faire la demande pour obtenir la Prestation canadienne d'urgence (53.05%), que de répondants voulant faire la demande (46.96%).

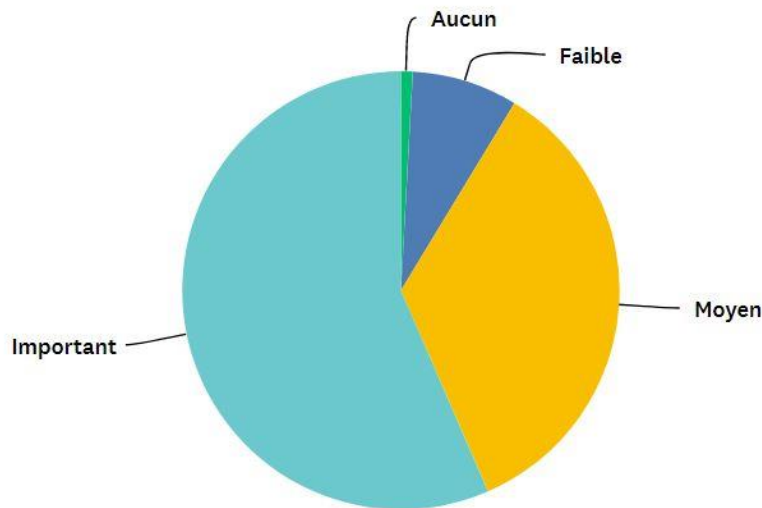
Une très grande majorité des répondants au sondage (90.44%) ne demandera pas ou ne se sent pas concernée par le Programme d'aide aux travailleurs.

Par ailleurs, une autre grande majorité des répondants (84.35%) n'a pas l'intention de recourir à une autre forme d'aide.



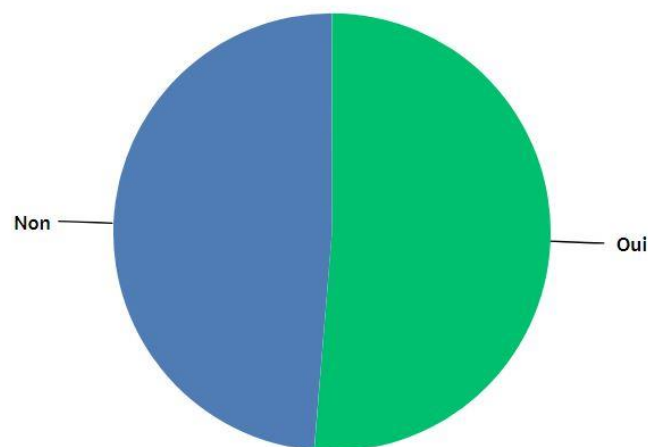
L'ampleur de l'impact de la Covid-19

Nombre de réponses : 115



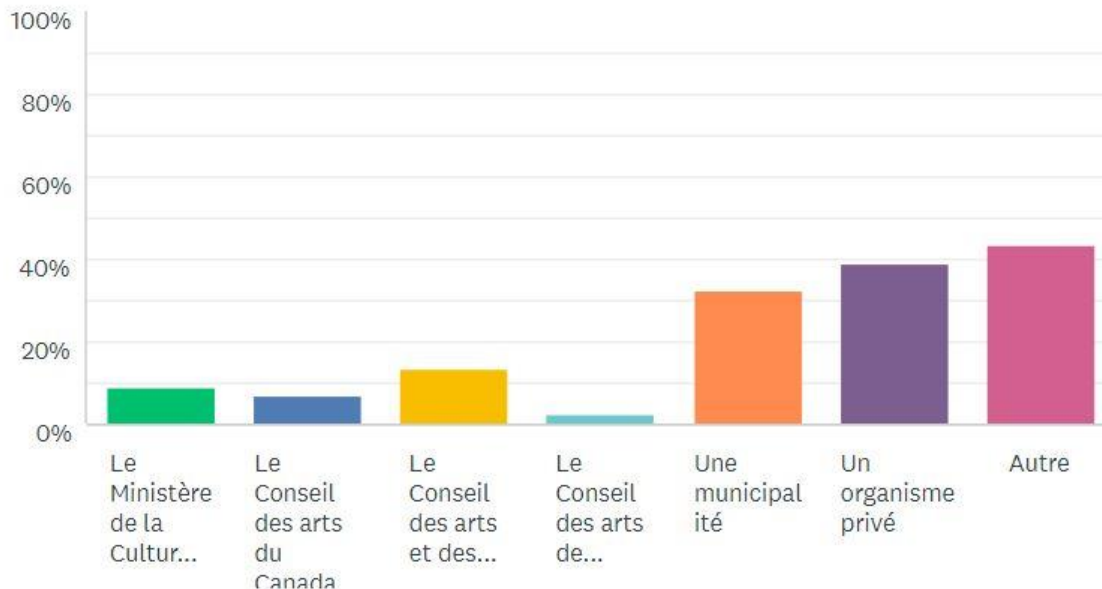
Lorsque nous demandons aux artistes en arts visuels de qualifier l'ampleur de l'impact de la Covid-19 sur leurs activités artistiques professionnelles, 56.52% d'entre eux le qualifie d'important et 34.78% le qualifie de moyen.

Par ailleurs un peu plus de la moitié des répondants (51.30%) dit subir d'autres dommages collatéraux à la suite de la pandémie.



Soutien aux projets artistiques pour les artistes en arts visuels

Nombre de réponses : 113



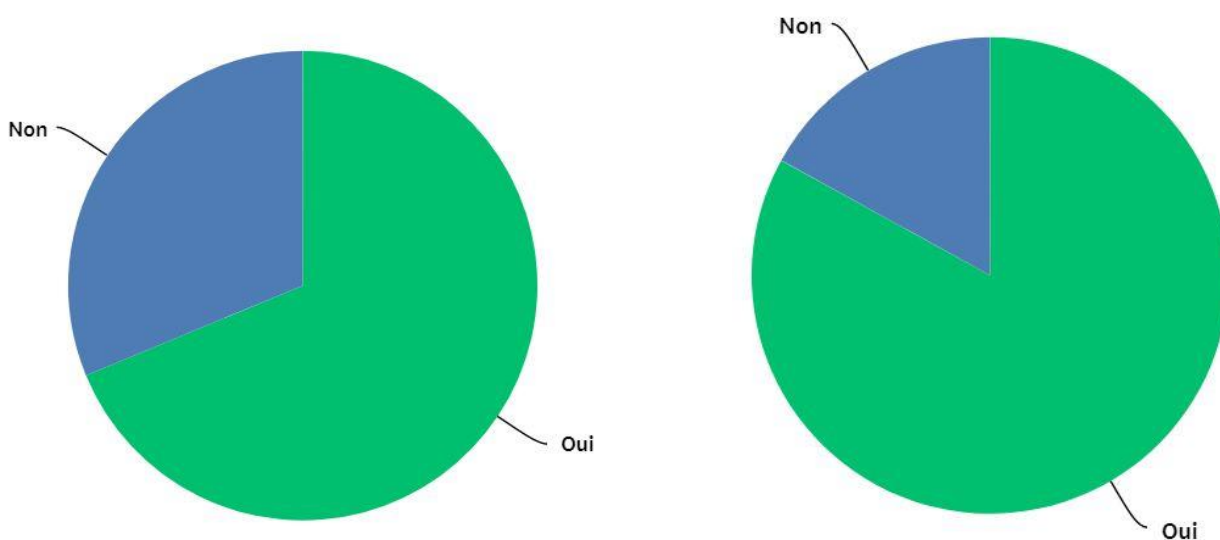
Nous avons demandé aux répondants quelles étaient les entités soutenant leurs projets artistiques. Voici nos propositions :

- Le Ministère de la Culture et des Communications
- Le Conseil des arts du Canada
- Le Conseil des arts et des lettres du Québec
- Une municipalité
- Un organisme privé
- Autre

Trois d'entre elles se distinguent parmi nos propositions : 43.46% autre, 38.94% par un organisme privé et 32.74% par une municipalité. Dans la catégorie autre, le plus souvent, il s'agit [du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur](#) avec par exemple le [Programme La culture à l'école](#), des Maisons de la Culture faisant parties du [Réseau Accès culture](#) ou encore des centres d'artistes.

Informations

Nombre de réponses : 112



Plus des deux tiers des répondants (68.75%) considèrent être correctement informés par les instances gouvernementales ainsi que par le RAAV (83.04%) des mesures mises en place pour le secteur culturel face à la crise sanitaire de la Covid-19.

CONCLUSION

Les artistes ayant répondu au sondage sont à 77.77% membres (professionnels, associés, étudiants) du RAAV et 25.23% des autres répondants ne sont pas membres au sein du RAAV. Il est, à toute fins pratiques impossible de rejoindre l'ensemble des artistes en arts visuels. Cependant nous considérons avoir reçu les réponses d'une part significative et représentative des artistes faisant partie du milieu des arts visuels.

En analysant les données et en lisant chaque commentaire des répondants, nous constatons que les artistes sont dans une grande précarité à la suite de la pandémie et au confinement mis en place. Les artistes ayant perdu leurs revenus, leurs emplois, la possibilité de créer, de remplir leurs contrats sont terriblement nombreux. Par ailleurs, l'impact sur leurs vies, leurs quotidiens et sur la santé psychologique des artistes est considérable et ne doit pas être pris à la légère. Un artiste n'ayant plus les moyens financiers et matériels de créer doute de ses capacités, de sa place et de son utilité dans une société. Il faut donc que les instances gouvernementales prennent pleinement conscience que l'impact de la Covid-19 sur le secteur culturel est global allant du monétaire au psychologique.

Les données récoltées avec ce sondage ne reflètent pas la totalité des artistes en arts visuels, puisque tous les artistes du Québec n'ont pas répondu. Toutefois nous voulons que les préoccupations, les interrogations et les recommandations des artistes ayant répondu soient prises en compte dans les processus décisionnels à venir concernant la relance du secteur culturel.

Pour toutes informations complémentaires :

Léa Foucault, agente aux communications
communication@raav.org

Bernard Guérin, directeur général
Bernard.guerin@raav.org